

A vos agendas ! l'avez-vous noté ?

Dates Elections

22/04 & 06/05 présidentielles

si vous ne pouvez être présent, renseignez vous à la Mairie ou à la gendarmerie de Mennecy pour voter par procuration (limité à 1 par personne).

Souvent droite varie, bien fol qui s'y fie

Les débats budgétaires se suivent et se ressemblent... ou pas.

Côté gauche de l'Assemblée départementale, la majorité trace un sillon maintenant bien établi. Depuis 2002, l'urgence sociale explose, les services publics sont en recul, les ressources des collectivités locales amoindries. Nos efforts se poursuivent avec constance et véhémence.

Côté droit de l'assemblée départementale, l'opposition se caractérise au contraire par son incohérence et son inconstance. L'an dernier, la droite avait surpris en essayant pour la première fois de sa longue période d'opposition de proposer une esquisse de contre budget. Les amendements des élus de droite consistaient en une série de coupes sombres visant les principaux budgets sociaux : RMI, APA, personnes handicapées, aides sociales à la restauration scolaire... Mais lors de la dernière séance consacrée au budget 2007, les élus de droite ont adopté une stratégie inverse. Ils ont remis au placard leurs amendements de l'année dernière. En 2006, la gauche était accusée de pratiquer des dépenses inutiles. En 2007, plus une seule économie en vue. Au contraire, la droite est venue en séance avec une liste de mesures nouvelles représentant 3 millions d'euros de dépenses supplémentaires. Certes, les élus de droite continuent à dire dans leurs interventions générales qu'il y a de mauvaises dépenses dans le budget départemental. Mais cette fois ils se gardent bien de dire lesquelles. C'est vrai que l'année 2007 est une année électorale... Or la droite

départementale n'a peur de rien, sauf des électeurs !

OPERATION SAC ADOS 91

L'opération Sac Ados91 permet aux jeunes essonniers de concevoir et de vivre un projet de vacances autonomes en bénéficiant d'une aide financière et matérielle. Renseignements auprès des services municipaux ou du service jeunesse du Conseil Général, 01.60.91.93.73 ou www.essonne.fr

OPERATION CARTE JEUNE

Elle s'adresse aux Essonniers nés entre le 01/01/87 et le 31/12/90. Pour une participation de 10€, bénéficiez d'un chéquier de 150 € ; cartejeune91@cg91.fr

AMBIGUITE INTERCOMMUNALE !

Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) nous informe au sujet de la place Galignani, située face à la mairie de Corbeil que les habitants des communes de l'Agglomération Seine-Essonnes (CASE) ont en grande partie financé cette place, qui ne leur est d'aucune utilité, sauf pour l'installation de la patinoire provisoire, également financée par l'intercommunalité. Notons la création de la fontaine sur cette même place pour la modique somme de **350 000 €**, prise en charge pour partie par la CASE. Le rapport de la CRC fait état des différentes décisions en matière de voirie, celles-ci étant plutôt prises par Corbeil-Essonnes et son maire, au lieu du conseil de l'agglomération. En conclusion, "**La motivation centrale de la loi Chevènement relative à l'intercommunalité, optimiser les compétences et mutualiser des moyens, a non seulement été perdue de vue, elle a été, au cas d'espèce, détournée de son objet**".

30 ans !

Il aura fallu 30 ans pour que notre Maire et son équipe municipale s'aperçoivent que notre ville doit aussi répondre aux besoins des jeunes et des parents. Mieux vaut tard que jamais !

Les mauvaises langues regrettent déjà que les élections municipales n'aient pas lieu tous les ans, cela permettrait sans doute de voir des miracles se produire dans notre ville comme c'est le cas en ce moment.

Mais les Coudrasiens ne sont pas dupes de la stratégie électorale du Maire. A la tête de notre commune depuis 5 mandats, soit 30 années de pouvoir absolu, il commence enfin à faire quelque chose pour les jeunes. Après la rénovation de l'espace réservé à la petite enfance (insuffisant pour les 181 enfants inscrits en maternelle), un centre de loisirs a vu le jour cette année. Toutefois, certains parents s'interrogent : Pourquoi faut-il obligatoirement inscrire les enfants en journée complète ? Pourquoi la gestion en ½ journée est-elle impossible empêchant ainsi certains enfants de pratiquer leurs activités habituelles du mercredi ?

Par contre, pour les ados, toujours pas de pistes de skate, de terrain de basket en accès libre ou de salle de rencontre multimédia. Que leur reste t-il ?

Si la présence de jeunes irrite nos élus attachés à une image figée de notre ville, il ne fallait pas construire des centaines de nouveaux logements. Pourquoi ne pas racheter le terrain disponible aux Libellules, ce dernier étant devenu miraculeusement constructible, et créer ainsi un espace pour nos jeunes.

La politique, même au niveau municipal, c'est d'abord et avant tout une vision de la chose publique à long terme. L'écharpe de Maire, c'est bien normal au bout de 30 ans, peut apparaître comme une rente viagère ! Dans tous les cas, commencer à répondre aux besoins des coudrasiens un an avant les élections ne trompe personne.

Quelques mois d'agitation ne pourront pas faire oublier près de 30 ans d'immobilisme.

Ces 30 années perdues sont d'autant plus préoccupantes que la situation économique du Coudray, avec la fermeture annoncée d'Altis, ne permettra pas d'investissements importants sans augmenter les impôts locaux et sans endetter notre ville. Il est certain que ceux qui hériteront de la gestion de notre commune dans quelques mois devront rapidement mettre en place des outils de gestion inexistant actuellement.

TOUJOURS LA FAUTE AUX AUTRES !

La mairie du Coudray ne manque jamais une occasion pour dénigrer le Conseil Général de l'Essonne :

"C'est de sa faute si le revêtement de l'autoroute n'est pas réalisé !" Il serait bon de rappeler à nos élus que chaque collectivité territoriale a des compétences qui lui ont été attribuées par l'Etat à travers les lois de décentralisation. Or, la réfection des voies d'autoroute relève encore de l'Etat !

"C'est de sa faute si la commune n'a pas de collège sur son territoire !". Effectivement, comment accepter de construire un établissement devant accueillir nos enfants sur un terrain traversé par des conduites de gaz et pylônes haute tension, ou dans une zone classée Seveso, ou encore sur un terrain non-constructible ! Pourquoi la ZAC du Bois-Aubert n'a-t-elle pas été proposée au lieu de vendre à des promoteurs immobiliers ? Y avait-il un intérêt financier prévalant ? Il est vrai qu'en proposant de tels sites, la mairie ne pouvait qu'essuyer un refus... Par contre, la volonté de la mairie était-elle réellement de bénéficier d'un collège ? Bref, une proposition sérieuse de la part de notre municipalité verra-t-elle le jour sous le mandat de M. Gros ?

Par ailleurs, la mairie sait bien mettre en avant tous les travaux qu'elle a effectués pour le bien-être des coudrasiens. Toutefois, elle omet de préciser toutes les subventions données pour leur réalisation, comme par exemple : la rénovation des églises, la construction des tennis couverts, l'aide aux personnes âgées, à la petite enfance, aux transports, à la bibliothèque, les écoles, la restauration de monuments...

Merci le Conseil Général !

Si vous souhaitez participer à la rédaction du journal, aider à la distribution, nous contacter...

Merci de nous le faire savoir par mail : coudray.autrement@free.fr en spécifiant vos coordonnées

Nom :

Adresse :